

Paris, le 13 mai 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pact'Alim appelle à une révision d'Egalim basée sur la simplification et le renforcement du principe de marche en avant du prix

Pact'Alim, porte-parole des PME et ETI de l'alimentation, a pris connaissance des déclarations de la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire dans la presse spécialisée, notamment concernant les grandes orientations de la future loi Egalim 4.

Pact'Alim salue les propos de la ministre selon lesquels « la guerre des prix ne doit pas conduire à la destruction de valeur », avec une reconnaissance claire du rôle souvent négligé de la transformation. C'est d'autant plus essentiel que la fragilisation de l'industrie de la transformation des matières premières agricoles et aquacoles touche particulièrement les PME et ETI françaises.

C'est en assurant un juste partage de la valeur à chaque étape, de l'amont à l'aval, que pourra être garanti durablement au consommateur un produit de qualité, à un prix juste et économiquement soutenable pour l'ensemble de la chaîne.

Il en va de notre capacité à retrouver notre souveraineté alimentaire.

Jérôme Foucault, Président de Pact'Alim déclare : « *Nous partageons la nécessité de renforcer la construction des prix en marche avant, dans l'objectif d'assurer une juste rémunération de chaque acteur de la chaîne de valeur.* »

Pour Pact'Alim, une nouvelle loi Egalim devra reposer sur deux principes fondamentaux : le renforcement de la marche en avant dans la construction du prix (par la fiabilisation des indicateurs de coûts production et de prix de marchés, et une clause de révision automatique non négociable) et la simplification de certaines dispositions existantes. Cette nouvelle loi devra impérativement être accompagnée d'un contrôle effectif des pratiques sur le terrain.

« *Nous prenons acte du report de l'examen parlementaire du projet de loi à l'après-été 2025, et appelons d'ici là à une concertation pleine, entière et sincère avec l'ensemble des parties prenantes. Nous y prendrons toute notre part.* » Jérôme Foucault, Président de Pact'Alim

Pact'Alim propose que soit engagé sans délai, un travail technique et partagé par l'ensemble des parties prenantes autour des indicateurs de production et de marché, clé de voute d'Egalim et de son principe de construction du prix en marche avant. Ce travail collectif doit permettre de fiabiliser ces indicateurs, afin d'en faire des références fiables, opérationnelles et partagées par tous les maillons de la chaîne.



À propos de Pact'Alim :

Pact'Alim porte la voix des PME & ETI françaises de l'alimentation.

Les plus de 3 000 PME et ETI représentent 57% du chiffre d'affaires (112 milliards) et 64% de l'emploi (286 000 salariés) de l'industrie alimentaire. Au cœur de l'alimentation quotidienne des Français et premier débouché de l'agriculture et de la pêche, ces entreprises jouent un rôle essentiel dans la souveraineté alimentaire et sont les fers de lance des transitions alimentaires et écologiques

www.pactalim.fr



**Arnault, Sandra & l'équipe ADOCOM - Service de Presse de Pact'Alim
vous remercient de votre attention.
Tél : 01.48.05.19.00. – Courriel : adocom@adocom.fr**